

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Rivière-
au-Tonnerre, tenue ce 3 septembre 2019, au bureau municipal.

SONT PRÉSENTS (ES):

Madame Lorenza Beaudin	Maire
Monsieur Karl Dérosby	Conseiller
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Jacques Bernier	Conseiller
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller
Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller

EST ABSENT:

Formant quorum sous la présidence, de madame Lorenza Beaudin, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice
générale.

1. MOMENT DE RECUEILLEMENT

Les participants se recueillent.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est
ouverte à 19 h 05 par le maire, madame Lorenza Beaudin. Madame
Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

3. RÉOLUTION 114-09-19

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé et que les affaires nouvelles
restent ouvertes.

4. RÉOLUTION 115-09-19

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS
DE MAI 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal du mois de mai 2019 soit accepté
tel que déposé.

5. RÉOLUTION 116-09-19

ADOPTION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DU MOIS DE MAI 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la conciliation bancaire du mois de mai 2019 soit adoptée telle que déposée.

6. RÉOLUTION 117-09-19

APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes et déboursés soient adoptés et que le paiement et les déboursés soient autorisés.

7. RÉOLUTION 118-09-19

ENTÉRINER LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS POUR RENCONTRE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC ET DIFFÉRENTS MINISTRES CANADA-QUÉBEC

ATTENDU QUE le conseil municipal désire promouvoir la Municipalité pour le lien maritime Gaspésie-Anticosti et Minganie;

ATTENDU la présence du Premier Ministre du Québec et du Ministre des Ressources naturelles à Sept-Iles le 15 août 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à Monsieur Danny Pagé, contribuable et entrepreneur de la Municipalité, pour faire du lobbying auprès du gouvernement pour le lien maritime;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal entérine la décision de faire participer à ces rencontres, Madame Anne-Marie Boudreau, conseillère aux développements ainsi que Monsieur Danny Pagé, lobbyiste;

Que le conseil autorise le paiement des frais de déplacements et de tout autres frais encourus pour ces rencontres;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

8. RÉSOLUTION 119-09-19

JOURNÉE RÉFLEXION SUR L'IMPORTANCE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX SUR LE TERRITOIRE NORD-CÔTIER

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis qu'il est important de trouver des pistes de solutions pour conserver notre patrimoine religieux;

ATTENDU QUE le conseil municipal est proactif dans le dossier de conservation de notre Église;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise, madame Judith Touzel, agente de développement, a participé à la journée réflexion sous le thème *Notre patrimoine religieux dans le paysage* qui aura lieu aux Escoumins le mercredi 18 septembre 2019;

QUE le conseil autorise le paiement des frais de déplacements et de tout autres frais encourus pour cette personne;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement

9. RÉSOLUTION 120-09-19

ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LES PLAINTES

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la politique sur les plaintes;

ATTENDU QUE le conseil municipal prescrit l'excellence des services offerts aux citoyens;

ATTENDU QUE le conseil municipal antérieur avait déjà adopté une résolution au fait que toute plainte devait être fait par écrit;

ATTENDU l'importance d'établir une procédure de traitement des plaintes afin d'avoir une procédure uniforme;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte la politique sur le traitement des plaintes.

10. RÉSOLUTION 121-09-19

ADOPTION DE L'OFFRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AMÉNAGEMENT SENTIER PÉDESTRE À LA CHUTE DU GRAND SAULT

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire la réfection du sentier pédestre à la chute du grand sault;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé l'autorisation auprès du MERN;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'offre du MERN;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte l'offre du MERN au montant de 1201.49\$ pour une période de 10 ans;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

11. RÉSOLUTION 122-09-19

ACHAT DE LAMPE DEL EN RÉSERVE

ATTENDU QUE le conseil municipal a acquis son réseau d'éclairage public;

ATTENDU QUE la municipalité doit se munir de lampe Del en remplacement en cas de bris;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 4 lampes Del soient deux (2) de 90 Watts et deux (2) de 54 watts;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

12. RÉSOLUTION 123-09-19

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE CESSION DE L'ANCIENNE GÉNÉRATRICE DE MANITOU

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la spécification de l'ancienne génératrice de Manitou;

ATTENDU QUE le conseil est conscient qu'il a une maintenance et des réparations à prévoir;

ATTENDU QUE l'offre de cession est à titre gracieux par la MRC de la Minganie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte l'offre de cession à titre gracieux de l'ancienne génératrice de Manitou.

13. RÉSOLUTION 124-09-19

DEMANDE D'APPUI FINANCIER FONDATION DES SOURDS

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 4 juillet de la Fondation des sourds;

ATTENDU QUE La Municipalité a les fonds nécessaires au poste budgétaire 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte de faire un don de 50\$ à la Fondation des sourds.

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

14. RÉSOLUTION 125-09-19

ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR L'UTILISATION DU GYMNASSE

ATTENDU QUE l'école Louis-Ganier est fermée pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable du prêt du gymnase;

ATTENDU QUE la Municipalité doit veiller à la bonne utilisation du

Gymnase;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte la politique d'utilisation du gymnase.

15. RÉSOLUTION 126-09-19

LETTRE DE SUIVI RENCONTRE LIEN INTER-RIVE

CONSIDÉRANT la rencontre du 15 août 2019 à Sept-Iles avec le Premier Ministre du Québec le Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT l'importance du suivi des échanges concernant le lien maritime;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal envoie une lettre au Ministre Jonathan Julien concernant les échanges lors de la visite du 15 août dernier afin d'assurer un suivi de la rencontre;

QUE copie de cette lettre soit envoyée à Monsieur François Legault, Premier ministre du Québec, madame Lyne Cloutier, candidate CAQ et Madame Émilie Paquette, conseillère politique régionale.

16. RÉSOLUTION 127-09-19

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est proposé par la Karl Dérosby que lors de la séance ordinaire d'octobre un règlement sera adopté relatif à au traitement des élus

17. RÉSOLUTION 128-09-19

**ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 189-09-19
CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS ET AUX FINS
D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 156-09-09**

ATTENDU QUE des modifications législatives, effectives à partir du 1^{er} janvier 2019, ont été apportées à la *Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11 001)*, faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que

Séance régulière du 3 septembre 2019

la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité est déjà régie par le règlement numéro 156-09-09 fixant la rémunération des élus et qu'il est maintenant nécessaire de le remplacer par un nouveau règlement correspondant à l'administration présente;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux soit adopté.

18. RÉOLUTION 129-09-19

DEMANDE AUPRÈS DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE POUR TRAVAILLER AU BUREAU MUNICIPAL POUR DIVERS DOSSIER (UNE SEMAINE)

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire des changements sur certains règlements;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit faire modifier des règlements de zonage;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal demande à l'inspectrice municipale, madame Marina Boudreau de venir travailler une semaine avec la directrice-générale au bureau municipal afin de mener à bien les divers dossiers en Urbanismes;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale et madame Marina Boudreau, inspectrice municipale déterminent ensemble le moment favorable.

19. RÉOLUTION 130-09-19

ADOPTION DE LA PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS TETRA TECH POUR RÉAMÉNAGEMENT RUE DU PORT

ATTENDU QUE le conseil municipal désire recevoir une expertise pour un possible réaménagement de la rue du port;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit s'assurer de garder des espaces disponibles pour d'éventuels projets futurs;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre accepte la proposition de Tetra-Tech pour l'avis technique et recommandations concernant un éventuel projet de réaménagement et élargissement de la rue du port au montant de 4940\$ avant taxes;

Qu'advenant la possibilité de recevoir le lien maritime ainsi que le camping sur la rue du port, le conseil autorisera Tetra-Tech à faire l'évaluation de la capacité résiduelle des services municipaux pour le camping au montant de 3550\$ avant taxes.

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

20. RÉSOLUTION 131-09-19

ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDE POUR INSTALLATION DE BORNE ÉLECTRIQUE PAR HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE le conseil est d'avis qu'il est important d'avoir une borne de recharge électrique dans la Municipalité;

ATTENDU QUE tous les frais d'installations et autres sont à la charge d'Hydro-Québec;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise madame Josée Poulin, directrice générale, à trouver un emplacement propice pour l'installation d'une borne de recharge électrique en autant que ce dit emplacement ne cause aucun désagrément pour la Municipalité;

QU'une servitude sera donnée en faveur d'Hydro-Québec;

QUE Madame Josée Poulin, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour que cette résolution prenne effet;

21. RAPPORT DES COMITÉS

Madame Anne-Marie Boudreau fait un résumé de la rencontre du 15 août 2019 à Sept-Iles avec le Premier Ministre et Ministre des Régions. Elle mentionne également l'importance de relancer la Corpo, et des démarches du Club de l'âge d'or pour attirer des nouveaux membres.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée au conseil.

23. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Madame Lorenza Beaudin, mairesse déclare la séance levée à 20h15.

24. SIGNATURE

Josée Poulin
Directrice générale

Lorenza Beaudin
Maire